

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Clodie Lavoie

<https://www.cadre21.org/membres/27275e4575be8a6257d87447>

Date d'obtention : 2023-12-20 15:23:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui vise à agir rapidement et efficacement afin d'éviter le plus possible les répercussion sur le jeune. Cela prend en moyenne 4 jours pour ce protocole.
Il y a une trousse à faire remplir.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais pouvoir agir rapidement.
Je vais pouvoir mettre la personne en confiance et faire les étapes avec celle-ci.
Je vais être sensibilisé aux répercutions qu'une situation comme celle-ci peut avoir sur la personne.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas regarder des images qui pourrait être de la pornographie juvénile.
Faire remplir la trousse sexto.
Référer aux bonne personnes au besoin comme les policiers par exemple.
Éviter les jugements.